



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du Jeudi 19 Mai 2022

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 39
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 10
Nombre de membres excusés : 8
Nombre de membres absents : 4

Date de convocation :
13 mai 2022

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

et affichage le :

8 - Domaines de compétences par thèmes
8.5 - Politique de la Ville-Habitat-Logement

Objet : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du pôle de proximité de Condé
– Versement de subventions

L'an 2022, le 19 mai à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 13 mai 2022.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 13 mai 2022.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD					
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE					
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY					
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD*				X	
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<u>PONTECOULANT</u>					
M. Jean-Pierre MOURICE				X	
<u>SAINT-DENIS-DE-MERE</u>					
M. Manuel MACHADO					X
<u>TERRES-DE-DRUANCE</u>					
M. Jean TURMEL	X				
<u>BEAUMESNIL</u>					
M. Gilles PORQUET	X				
<u>CAMPAGNOLLES</u>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE		X : M. Jacques FAUTRARD			
<u>LANDELLES-ET-COUPIGNY</u>					
M. Denis JOUAULT			X : M. Gilles PORQUET		
<u>LE MESNIL-ROBERT</u>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<u>NOUES-DE-SIENNE</u>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU				X	
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY			X : M. Georges RAVENEL		
M. Georges RAVENEL	X				
<u>PONT-BELLANGER</u>					
M. Christian MARIETTE*				X	
<u>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</u>					
M. Maurice ANNE	X				
<u>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</u>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<u>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</u>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL			X : M. Marc GUILLAUMIN		
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			X : M. Régis DELIQUAIRE		
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN				X	
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS				X	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU				X	
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER			X : M. Gilles FAUCON		
Mme Sabrina SCOLA	X				
VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLE			X : Mme Annie ROSSI		
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE	X				
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER			X : M. Gérard MARY		
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	38	1	10	8	4
Nombre de Membres en exercice		61			
Nombre de conseillers présents		39			
Quorum En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)		21			
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)		49			

*Le suppléant de M. Daniel BREARD, Arnaud BREARD, ainsi que la suppléante de M. Christian MARIETTE, Mme Martine TREMPU, sont également excusés.

Mme Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Les élus de l'Intercom de la Vire au Noireau ont voulu encourager la rénovation de l'habitat ancien par la mise en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2015 à 2018. Au vu de la dynamique engagée, ils ont souhaité prolonger ce dispositif de 2 années supplémentaires de décembre 2018 à fin novembre 2020.

Les dossiers déposés avant la fin novembre 2020 sont en cours et le versement des subventions peut être demandé après cette date sous condition que les travaux soient bien achevés.

A ce titre, cinq demandes de subvention pour un montant total de 14 766 €, pour sept logements situés sur le pôle de proximité de Condé, qui concernent deux propriétaires bailleurs et trois propriétaires occupants ont été soumis à l'avis de la commission « Urbanisme/Habitat » et au Bureau communautaire.

Occupant ou Bailleur	VILLE DE RESIDENCE DU PROPRIETAIRE	N° ANAH	Nature des Travaux	DEMANDE DE PAIEMENT	SOMME
Occupant	La Chapelle Engerbald – Condé en Normandie	140 133 34	Précarité Energétique	X	1 000 €
Occupant	St Denis de Méré – Condé en Normandie	140 135 14	Précarité Energétique	X	1 000 €
Occupant	St Denis de Méré – Condé en Normandie	140 135 19	Précarité Energétique	X	1 000 €
Bailleur	CONDE SUR Noireau – Condé en Normandie	140 112 57	Travaux lourds Sortie de vacance	X	8 966 €
Bailleur	– Condé en Normandie	140 131 50	Travaux lourds Sortie de vacance	X	2 800 €

Ainsi, suivant les avis favorables de la commission « Urbanisme/Habitat » réunie le 10 mai 2022 et du Bureau communautaire réuni le 2 mai 2022, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- autoriser le versement des primes visées ci-dessus, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH,
- dire que la dépense d'un montant total de **14 766 €** sera imputée au compte n°20422.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	49	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

